



EIDGENÖSSISCHES VERKEHRS- UND ENERGIEWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DEPARTEMENT FEDERAL DES TRANSPORTS, DES COMMUNICATIONS ET DE L'ENERGIE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DEI TRASPORTI, DELLE COMUNICAZIONI E DELLE ENERGIE
 DEPARTAMENT FEDERAL DA TRAFFIC ED ENERGIA

3003 Berne, 15 juin 1993

Note d'information

Au Conseil fédéral

Confidentiel

**Entretien entre le Président de la République, M. François Mitterrand, et le
 Président de la Confédération, M. Adolf Ogi, le vendredi 4 juin 1993**

L'entretien a duré environ 50 minutes. A l'arrivée et au départ, les honneurs militaires furent rendus au Président de la Confédération dans la cour d'honneur de l'Elysée.

Principaux points de l'entretien

1. **Situation de la Suisse après le 6 décembre**

O. explique les raisons ayant amené le vote négatif du 6 décembre 1992, notamment le retard du peuple suisse à prendre conscience de la nouvelle situation en politique étrangère, ainsi que les répercussions négatives causées par les votes en France et au Danemark sur le Traité de Maastricht. M. déclare qu'il n'a pas été étonné par l'issue négative du référendum. Toutefois, le peuple suisse avait le droit de se décider, et sa décision doit être respectée. La Suisse n'a pas à être pénalisée de ce fait, et elle peut compter sur la compréhension de la France. M. ajoute, en réponse à O., qu'il est possible qu'on ait, au niveau de l'administration de Bruxelles, une impression différente, mais que, au niveau des gouvernements, l'impression prévaut que l'Europe ne veut pas punir la Suisse. M. ajoute qu'il mentionnera le présent entretien l'après-midi même lors de la rencontre qu'il aura avec le Premier Ministre Balladur. M. s'enquiert des divergences nées de la séparation linguistique en Suisse, et des possibilités éventuelles de revenir sur ce vote.



2. Construction européenne

Parlant des conséquences du vote danois, M. relève qu'il n'est plus possible à un seul pays de s'opposer au mouvement d'ensemble de la construction européenne.

Mme Thatcher, précise-t-il, qui était opposée à tout, cédait chaque fois dans les cinq dernières minutes : elle était contrainte de se joindre au mouvement, sous peine d'être isolée et de voir les autres Etats continuer leur chemin sans elle. Ce sera également le cas après le vote danois, avec cette différence que le Premier Ministre Major a une orientation différente sur l'Europe que ne l'avait Mme Thatcher.

M. relève que des quatre pays candidats à l'élargissement de l'AELE, trois sont pratiquement assurés d'être admis prochainement. D'autres Etats, comme la Turquie et Malte, sont également candidats. Pour la Turquie, le principal problème est constitué par la liberté d'établissement, point sur lequel les autorités d'Ankara seraient prêtes à faire un accord particulier. Dans tous les cas, pour les nouveaux pays candidats, il n'est pas question de leur accorder les concessions faites au Danemark. Celles-ci avaient été faites "pour ne pas donner au refus danois une importance plus grande qu'il ne faut".

D'autres pays ont également demandé leur entrée, comme la Hongrie, la Tchécoslovaquie et la Pologne. Leur entrée n'est pour le moment pas possible, car elle supposerait un effort financier que les pays de la Communauté ne sont pas disposés à engager. Par ailleurs, la faiblesse de leur économie les exposerait à perdre leurs marchés. A leur égard, "il faut savoir gérer le temps", précise M.

L'élargissement, ajoute M., aura pour effet que les partenaires de l'AELE de la Suisse rejoindront pratiquement tous la Communauté. La Suisse risque d'être davantage isolée, sans que personne ne lui veuille du mal. Dans tous les cas, lui-même sera hostile à toute mesure qui viserait à ignorer la Suisse dans les accords européens.

O. relève que la Suisse viendra à la Communauté. Mais il faut d'abord que le peuple suisse prenne conscience de la nouvelle situation en Europe et qu'il ait confiance dans sa politique étrangère.

M. parle de l'erreur d'appréciation qu'il avait faite - et, précise-t-il, que d'autres ont faite aussi - en sous-estimant le manque d'informations de la population face aux problèmes nés de la construction européenne. Mais l'Europe continue. Il y a un certain patinage pour l'instant, mais il n'ira pas au-delà du mois d'octobre.

3. Dossiers communs F - CH

M. aborde de son propre chef la question des liaisons ferroviaires avec Genève. Il avait insisté auprès du précédent gouvernement pour que la liaison TGV avec Genève soit améliorée. Il a souligné que la Suisse n'avait pas de chance avec les ministres des transports français, venant tous de la région concurrente, la Haute-Savoie. O. relève que la Suisse est prête à cofinancer la construction de la liaison Mâcon-Genève.

O. soulève, parmi les problèmes bilatéraux, celui découlant de la centrale nucléaire de Creys-Malville. M., sur ce point, estime les craintes suisses infondées. Dans l'histoire des centrales nucléaires françaises, il n'y a pas eu un seul mort jusqu'à ce jour. La preuve est faite que les précautions prises sont maximales et que les craintes à l'égard du fonctionnement de la centrale de Creys-Malville sont excessives.

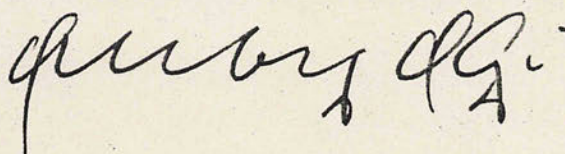
4. Visite du Président de la République en Suisse en automne

M. fait savoir qu'il serait disposé à se rendre en Suisse pour une visite dont le niveau d'officialité et le "flon-flon" seraient réduits au minimum. Cette visite pourrait se faire à l'automne. O. fait part du plaisir qu'il aura à le recevoir en Suisse.

5. Réminiscences suisses du Président

M., après avoir fait signer le livre d'or par O., évoque quelques souvenirs de ses dernières visites en Suisse, relevant avec un sourire les petits "scandales" qui les avaient émaillées, notamment l'affaire du dessert à la "fée verte" et celle du bouvier bernois.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES TRANSPORTS,
DES COMMUNICATIONS ET DE L'ÉNERGIE



Adolf Ogi